

Réseau Billital Marobé
Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique



Récépissé N° 2004 215/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

Adresse : BP : 10648 Niamey – NIGER **Tél. :** + 227 20 74 11 99 **Fax :** +227 20 74 11 93

E-mail: billital@intnet.ne

Site Web: [http:// www.marooobe.org](http://www.marooobe.org)

**POINT DE VUE DU RESEAU BILLITAL MAROUBE SUR LA
SITUATION DE LA CAMPAGNE PASTORALE 2011/2012 AU SAHEL**

Conakry (Guinée) le 15 novembre 2011

Introduction

La présente note fait la synthèse des constats et de l'analyse sur la configuration de la crise qui ont été faits par les éleveurs membres du Réseau Billital Maroobe. Ces constats sont le fruit d'observations empiriques portant sur : (i) le recouvrement végétal et la nature de ces espèces végétales ; (ii) l'état d'embonpoint de leurs animaux et/ou le niveau de la production laitière (comparée « à la normale » à la même saison); et (iii) le niveau de remplissage des mares temporaires et autres points d'eau. Ces constats qui s'appuient sur des critères pertinents ont été triangulés avec d'autres sources, notamment les résultats de l'évaluation de la campagne agricole et pastorale effectuée par les services techniques de différents pays et les données contenues dans l'Analyse du Cadre Harmonisé Bonifié.

I. Configuration de la campagne pastorale

De l'avis des éleveurs, la saison des pluies 2011 a démarré précocement mais a rapidement été caractérisée par des conditions pluviométriques erratiques (mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace sur l'ensemble de la région).

Ainsi de longues périodes de sécheresse ont-ils été observées entre juin et septembre au Niger, dans le Nord du Mali et dans le Sahel Burkinabè. la Mauritanie a été quant à elle touchée par des interruptions particulièrement longues . Cette situation **a entraîné un stress hydrique sur le développement phénologique des espèces végétales constituant les pâturages naturels, notamment les graminées. Aussi, une mauvaise production de bourgou est-elle attendue au Mali alors que cela constitue normalement une source alternative de fourrage pour les troupeaux.**

Un retour timide des pluies a été enregistré dans la plupart de ces zones en fin septembre et début octobre avec pour conséquence un pourrissement du tapis herbacé qui était en pleine maturation et assèchement. En somme, la campagne 2010/2011 est caractérisée par quelques petites poches de bonne production fourragère entre lesquelles on trouve de larges plages au niveau desquelles les productions de fourrage sont moyennes ou faibles.

Cette campagne qui a été qualifiée d'atypique¹ par certains observateurs a débouché sur des résultats qui sont largement en deçà des attentes des éleveurs. La production des fourrages en zone pastorale et agropastorale en 2011 est nettement inférieure à celle de 2010, mais légèrement supérieure aux productions de 2009 au Niger, Mali et Burkina Faso. Cette appréciation est confirmée par l'évaluation qui a été faite par les services techniques de ces pays, ainsi que par les données collectées par AGRHYMET.

Ainsi au Niger, il ressort que le bilan fourrager enregistré se caractérise globalement par un déficit théorique 10 222 408 de tonnes de matières sèches. Ce déficit représente 6 013 181 UBT soit 50% des UBT séjournant dans le pays. Les régions les plus affectées sont celles de Tillabéry, Tahoua et Zinder qui enregistrent plus de 50% du déficit total.

Dans la partie Nord du Mali, diverses zones sont caractérisées par un déficit fourrager allant de moyen à critique en particulier dans les régions de Kidal, Gao (cercle de Ménaka) et Tombouctou (frontière Mauritanienne). Cet état des faits est préoccupant dans la mesure où certaines zones comme celle de Ménaka est traditionnellement une zone de repli des animaux pendant la période de transhumance.

¹ L'expression a été utilisée lors de la réunion du Clusters au Niger consacrée à la restitution des résultats de la campagne pastorale (02 Novembre 2011).

En Mauritanie, les zones agropastorales et pastorales ont été particulièrement affectées par le déficit pluviométrique et ont connu une baisse de production fourragère de l'ordre de **60 à 70%** au cours de la campagne 2011/2012 par rapport à la moyenne des cinq dernières années. De plus, les mares et marigots qui servent normalement à l'abreuvement des animaux jusqu'au mois de janvier/février se sont asséchés de façon précoce à plusieurs endroits ; ce qui a obligé les éleveurs à commencer à abreuver très tôt les animaux au niveau des puits dont le niveau de remplissage est faible. A cela s'ajoute une production des résidus culturaux nettement inférieure à celle de la campagne agricole précédente.

De manière générale les observations faites par les éleveurs montrent que dans la plupart des zones pastorales, **le niveau de remplissage des mares semi permanents et permanentes est inférieur à la moyenne à cause principalement** des interruptions des pluies. Au Niger par exemple, l'on constate ainsi un tarissement précoce des points d'eau temporaires et semi permanents dans les zones pastorales d'Agadez, de Tahoua, de Zinder de Tillabéri et de Diffa.

2. Réactions des familles d'éleveurs face à la crise pastorale

2.1 Recours aux déplacements exceptionnels

La combinaison de tous ces facteurs défavorables a comme impact une production discontinue et faible de fourrages dans l'ensemble de la bande sahéenne. De nombreuses **zones agropastorales et pastorales sont quasiment dépourvues de pâturages.**

Les mouvements réguliers du cheptel et les concentrations dans la zone pastorale ont été perturbées par l'interruption des pluies qui a entraîné le flétrissement des herbacées. Le départ des animaux en transhumance sera précoce cette année, notamment en ce qui concerne les déplacements transfrontaliers. Déjà, les familles d'éleveurs sont à la recherche **des informations relatives au potentiel fourrager et aux possibilités d'abreuvement des zones d'accueil potentielles.**

Au Niger, la majorité des mouvements d'animaux se fait en direction du Sud dans les **régions de Tahoua, Diffa, Dosso et de Maradi** qui sont des zones de transit des troupeaux se dirigeant ainsi vers la zone agricole et les pays voisins (Nigeria, Bénin, Tchad et Burkina Faso). On peut estimer à **environ deux millions d'UBT²**, l'effectif du cheptel qui sera concerné par ces mouvements de transhumance vers ces pays voisins. La période de départ des animaux vers ces zones est prévue vers la fin janvier/début février 2012 ce qui est caractéristique d'une anomalie

Pour le cas de la Mauritanie, les quelques poches de pâturages qui existent ont été envahies par des milliers d'animaux qui ont déjà commencé une transhumance habituellement observée entre février/mars. Par exemple, dans la zone d'El Atf (espace pastoral compris entre Toufoundé Civé, Maghama et M'Bout), la pression exercée par les animaux sur le pâturage est telle que le disponible fourrager risque de s'épuiser au plus tard en décembre 2011. On enregistre également le départ en transhumance anticipé du cheptel mauritanien vers l'Ouest du Mali et le Sénégal. Les éleveurs de Kiffa se sont repliés dans la zone du Guidimakha en attendant de prolonger leurs déplacements vers le Sud. **Environ un million de têtes de bétail** sont déjà concernés par ces mouvements inter-région et transfrontaliers.

Au Mali, on a déjà commencé à enregistrer un flux massif de cheptel dans la commune de Intillit (région de Gao) qui a enregistré une bonne production fourragère.

Le Bénin qui est l'un des pays d'accueil des troupeaux transhumants sahéens a enregistré déjà un flux massif d'animaux. Les sites préférentiels de repli sont essentiellement les localités de la commune de Gogounou. Ce choix s'explique d'une part par la présence de pâturage et d'eau, et d'autre part par les facilités de négociation des accords sociaux. Il s'y ajoute l'appui que l'ANOPER apporte aux

² 19% des 11 millions d'UBT de l'effectif du cheptel séjournant dans le pays.

éleveurs séjournant dans la zone. Les sites d'accueil essentiels sont : **les départements de Zougou Tantrozi, Bagou, Wara et Sori.**

Tout laisse penser que l'on assistera à l'afflux massif dans les mois à venir d'animaux en provenance du Niger et du Nigéria qui se concentreront surtout dans les communes **de Tchaourou, de Kanalé, Banikoara et Toukouna.** Les communes de **Toukountouna, Djougou et Dassila recevront des animaux provenant Burkina Faso surtout.**

L'une des difficultés auxquelles il conviendra de faire face concerne l'accueil des troupeaux transhumants dans des zones confrontées à un déficit d'infrastructures zoo sanitaires et hydrauliques.

2.2 Approvisionnement en aliments de bétail

Au Niger, un plan de soutien préliminaire a été mis en place par les pouvoirs publics. Ce plan prévoit l'achat d'environ 8 320 tonnes de son de blé et 1 680 tonnes de tourteau de graines de coton. La question que les éleveurs se posent est de savoir si un mécanisme fiable et approprié de ciblage des bénéficiaires sera mis en place et quelle sera la qualité de l'implication des organisations professionnelles d'éleveurs dans les processus décisionnels ?

Le RBM se félicite de cette initiative de l'Etat Nigérien et considère qu'elle devrait servir d'exemple pour les autres pays sahéliens qui sont confrontés à une crise pastorale de la même ampleur que celle qui sévit actuellement au Niger.

Le RBM exhorte les organisations d'éleveurs à entreprendre des démarches pour obtenir des quotas d'aliment de bétail auprès des projets et programmes, en vue d'apporter une réponse rapide à la crise pastorale qui se profile.

Au Bénin qui est à la fois un pays producteur de l'aliment de bétail et une zone d'accueil des transhumants, le dispositif public a permis de cibler déjà des zones pour l'installation de dépôts d'aliments de bétail initiés par les organisations d'éleveurs. Ainsi, existe-t-il des dépôts centraux à Gogounou, Banikoara, Djené et Toukouna. L'emplacement de ces dépôts correspond aux parcours qu'empruntent les transhumants, et à la présence de marchés à bétail très actifs où les éleveurs peuvent vendre leurs animaux et acheter des aliments de bétail et des céréales. Ces dépôts centraux permettent également d'approvisionner certaines zones difficilement accessibles.

Un dispositif de dépôt similaire existe aussi au Niger (dans les régions de Maradi et de Diffa), au Mali (dans la Gao et la zone de Ménaka) et au Burkina Faso (dans les zones de Tinedia, Sebba et Dori).

Pour éviter que l'aliment de bétail ne soit accaparé par certains groupes d'éleveurs, le RBM insiste sur la nécessité d'adopter un seuil plafond qui sera déterminé par chaque dépôt, en fonction de sa situation spécifique (volume disponible, besoins exprimés, etc.).

Le RBM estime qu'il est urgent **de capitaliser les expériences en matière de facilitation de l'accès à l'aliment bétail et d'en tirer des enseignements utiles, afin de garantir l'équité dans l'accès aux appuis qui seront fournis.**

2.3 Conséquences de la situation actuelle sur les conditions de vie des éleveurs

Il faut souligner que la situation actuelle est inquiétante du fait qu'elle fait suite à la grave crise pastorale de 2009. Les éleveurs et pasteurs n'ont pas encore eu le temps de reconstituer leurs moyens d'existence. Cette nouvelle saison risque donc de peser lourd dans la trajectoire des familles déjà très éprouvées par la sécheresse de 2009, puis les inondations de 2010.

De façon générale, le déficit pluviométrique et donc fourrager a affecté l'état d'embonpoint des animaux, la production laitière, la disponibilité des résidus de récolte.

Sur les marchés, on constate une montée inhabituelle précoce des prix avec des céréales plus chères en octobre qu'en septembre. Ceci est une source d'inquiétude pour l'évolution des termes de l'échange et constitue de ce fait un indicateur d'alarme de crise.

Les termes de l'échange ont été favorables aux éleveurs, pendant les préparatifs de la fête de Tabaski. L'on a noté une hausse des prix des animaux sur les marchés de l'ordre de 10 à 40 % alors que la demande connaissait une hausse de 20 à 75 % pour toutes les espèces animales par rapport au mois précédent. Quant à l'offre sur les marchés elle était caractérisée par une hausse allant de 10 à 75%. On peut penser que les éleveurs mettent actuellement en œuvre une stratégie de vente anticipée des animaux pour faire face aux difficultés qui s'annoncent dans les mois à venir.

Ce constat amène le RBM à interpeller les pouvoirs publics sur la nécessité d'établir une articulation plus étroite entre les stratégies développées par les éleveurs et les réponses apportées par les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires. On peut se demander quelle est la pertinence d'offrir des alternatives de déstockage, lorsque l'animal a perdu une valeur réelle sur le marché ? **Une réflexion doit être conduite sur la période de l'élaboration et de mise en œuvre des plans de contingence et de soutien afin d'améliorer leur efficacité.**

De plus de l'avis du RBM, il existe plusieurs autres facteurs qui aggravent les perspectives sur la sécurité alimentaire en particuliers pour les pasteurs.

La crise libyenne a entraîné le retour d'un nombre important de personnes qui vivaient dans ce pays. Outre la perte des revenus que ces migrants envoyaient à leurs familles, ce retour a déstabilisé les ménages qui devront faire face à des charges supplémentaires. Aussi, la situation en Libye a-t-elle affecté le commerce transfrontalier de camelins qui constituait un débouché important dans certaines zones.

Les zones pastorales connaîtront une accessibilité difficile pour y mener des interventions, à cause de l'insécurité qui y règne.

Par ailleurs, les zones agropastorales et agricoles qui sont sensées offrir des possibilités d'emplois pour les membres des familles d'éleveurs connaissent également une situation difficile.

La crise économique et financière mondiale risque d'affecter négativement la mobilisation des ressources à temps par les agences onusiennes, les ONG et les organismes d'aide au développement.

3. Messages et propositions clés

La lecture de la situation actuelle qui est caractérisée par une baisse des productions agricoles et une baisse du déficit fourrager dans un contexte de hausse continue des prix des denrées alimentaires recommande de tirer les leçons de la gestion des crises alimentaires de 2005 et de 2010. Il est nécessaire d'avoir une autre lecture de la sécurité alimentaire au Sahel en changeant de concept et de vision par rapport à ce qui est normal et ce qui est une crise d'urgence comme le rappelle le rapport³ récemment publié par le Groupe de Travail sur le Sahel.

Pour éviter que les prochaines sécheresses qui sont récurrentes au Sahel ne se transforment en crises alimentaires majeures, il est nécessaire de s'attaquer aux causes structurelles de la vulnérabilité chronique des populations.

³ Echapper au Cycle de la faim: Les chemins de la résilience au Sahel

3.1 Actions à mener dans l'immédiat

Il est urgent que les Etats de la bande reconnaissent la gravité de la situation actuelle et adoptent des stratégies pour y faire face.

Le RBM recommande aux Etats d'évaluer de façon exhaustive l'ampleur de la crise pastorale et d'identifier les tranches de populations les plus vulnérables (avant la fin du mois de novembre 2011). Il insiste sur la nécessité d'adapter des dispositions pour faciliter la transhumance transfrontalière, en mettant l'accent sur : (i) la mise à disposition des éleveurs du Certificat international de transhumance ; (ii) la sensibilisation des pays d'accueil en vue de faciliter la traversée et le séjour des troupeaux transhumants ; (iii) l'organisation de l'accueil des éleveurs dans des sites préférentiels ; et (iv) l'information et la sensibilisation des éleveurs.

Le Réseau et les autres réseaux régionaux dont l'APSS exhortent les organismes de développement, les ONG et les agences onusiennes à associer les organisations d'éleveurs et finaliser et mettre en œuvre des plans de contingence adaptés aux besoins actuels.

Il attire l'attention des décideurs politiques sur la nécessité de mettre en œuvre des actions concrètes pour faire face aux facteurs qui aggravent la vulnérabilité des communautés pastorales (établissement d'un dispositif fiable permettant l'accès à l'aliment de bétail et à des prix modérés).

3.2 Actions à mener à moyen et à long termes

L'amélioration des SAP aux niveaux régional (CILSS) et national en les adaptant pour une meilleure prise en compte du degré de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des communautés pastorales

Dans les plans de contingence, appliquer le principe de l'IPC qui est d'utiliser « les crises comme une opportunité » pour s'attaquer aux causes structurelles.

Une capitalisation des stratégies et expériences efficaces, notamment en matière de production et de mise à disposition des aliments du bétail et de reconstitution de cheptel. Celle-ci pourrait être menée à partir des expériences conduites au Sahel par différents projets et programmes et les organisations d'éleveurs ;

L'élaboration d'une proposition de dispositif facilitant de manière structurelle l'approvisionnement en aliments du bétail. Un tel dispositif devrait contribuer à une véritable prévention en articulant réponse à court et long termes. Il devrait également valoriser/promouvoir les expériences de productions locales d'aliments.

Le renforcement des capacités de résilience des éleveurs face aux crises. Cette intervention devrait s'appuyer sur des leviers principaux qui concernent : (i) la mise en place d'un système d'alerte précoce ciblant les aléas entraînant des pénuries de fourrage et d'eau ; (ii) la mise au point et l'expérimentation d'outils pédagogiques pour organiser des ateliers débats de formation des leaders et des animateurs des organisations d'éleveurs sur l'adaptation aux crises (déstockage stratégique, recours aux intrants...) ; (iii) l'amélioration de l'implication des éleveurs dans les dispositifs publics) ;

S'inscrire dans une logique de gestion des crises avec une approche structurelle. En effet, il ressort des analyses faites (au Niger) qu'une année sur deux est déficitaire. Il est important de prendre en compte le fait que les années difficiles se préparent pendant les années d'abondance. Les plans de contingence doivent être opérationnels à temps. En outre, il faut développer des technologies permettant de sécuriser le fourrage des années d'abondance (blocs multinationnels).

3. Sur la question de la Reserve alimentaire sous régionale, le RBM salue la dynamique sous régionale actuelle sur la mise en place d'une réserve alimentaire sous régionale mais demande d'intégrer la prise en compte des aliments du bétail qui peut contribuer à gérer la transhumance.